

Bouge, le 13 octobre 2026

Communiqué de presse

Comité d'avis sur les orientations structurantes de l'enseignement

La CSC-Enseignement dénonce toute tentative de redessiner l'avenir de l'enseignement en contournant celles et ceux qui en sont les acteurs au quotidien. Après son projet LABEcole (pour un coût de 400 000 €), la Ministre qui ne manque pas d'imagination met en place un comité d'avis dont on nous annonce immédiatement qu'il ne concernera que la mise en œuvre de la déclaration de politique communautaire. Cette initiative ne répond nullement à notre demande d'un retour d'une véritable concertation. Nous craignons que cet organe qui a tout de protocolaire, baptisé « comité d'avis sur les orientations structurantes de l'enseignement » ne soit qu'un moyen de masquer l'absence de concertation depuis l'instauration du gouvernement.

La CSC-Enseignement rappelle avec force qu'aucune réforme ne peut prétendre améliorer l'enseignement si elle est élaborée sans un véritable et réel dialogue social. Les enseignants, les éducateurs, les membres du personnel administratif, technique et ouvrier ne sont pas de simples exécutants chargés d'appliquer des décisions prises ailleurs. Ils sont des acteurs essentiels du système éducatif et leur expertise doit être respectée et écoutée. Nous en voulons pour preuve que les décisions prises par la ministre de l'enseignement n'ont engendré que du chaos depuis qu'elle est en fonction. Jamais le monde de l'école n'a été autant secoué, la perte de confiance des premiers mois s'étant rapidement transformée en méfiance. Jamais les personnels n'ont ressenti autant de mépris de la part du monde politique qui se retranche derrière les économies pour installer des mesures dogmatiques qui ne convainquent pas grand monde.

La CSC-Enseignement refusera toujours une vision de l'enseignement réduite à un outil de production de compétences répondant aux seuls besoins économiques du moment. Nous combattons vigoureusement toute forme d'adéquationnisme. L'enseignement est et doit rester un bien commun. Sa mission est d'émanciper, de former des citoyens critiques, de lutter contre les inégalités et de garantir à chacun et chacune l'accès aux savoirs. Les personnels doivent rester épanouis dans l'exercice de leur fonction. Les conditions de travail doivent être attractives de manière à endiguer la pénurie de personnels qualifiés qui gangrène l'école.

Alors que le secteur est confronté à une crise historique et à un manque de reconnaissance préoccupant, la priorité devrait être de soutenir et d'encourager les équipes éducatives plutôt que de multiplier les structures consultatives sans pouvoir réel.

La CSC-Enseignement sera présente partout où se discutera l'avenir de l'école. Mais que les choses soient claires : notre présence à la première réunion du comité d'avis ne vaut ni caution, ni blanc-seing. Nous combattons toute orientation qui affaiblira le service public d'enseignement, dégradera les conditions de travail ou remettra en cause l'égalité d'accès à l'éducation pour tous.

La CSC-Enseignement restera mobilisée pour défendre un enseignement fort, démocratique, accessible et émancipateur.

Roland Lahaye
Secrétaire général